



Extrait de délibération

Bureau syndical 5 juillet 2021 – Parthenay

Identifiant
2021-07-02C

L'An Deux Mille Vingt et Un le lundi cinq juillet à 17 heures 30, le Bureau Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans un lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Didier Gaillard, président.

Date de la convocation :	29 juin 2021	Pouvoirs :	0
Nombre de délégués en exercice :	11	Absents, excusés :	2
Présents :	9	Votants :	9

	Présents	Absents / Excusés
Président :	GAILLARD Didier
Vice- Présidents :	BIRONNEAU Pascal, BRESCIA Nathalie, RIMBEAU Jean-Pierre	
Membres :	AYRAULT Bérengère, BOUCHER Hervé- Loïc, CHAUSSERAY Francine, NOLOT Monique, SAUZE Magalie	BACLE Jérôme, BIRE Ludovic

Procuration La Poste

Les services de La Poste souhaitent mettre à jour les données concernant le Pays de Gâtine. Actuellement, la liste des personnes ayant procuration à La Poste est devenue obsolète. Afin de la mettre à jour, il est nécessaire de prendre une délibération pour que tous les agents du Pays de Gâtine ainsi que Nelly Grenioux de la Fédération des Centres Sociaux puissent récupérer et transmettre lettres et colis.

Le bureau syndical décide d'autoriser le Président à signer les documents de procuration et tout autre document en lien avec ce dossier.

Fait à Parthenay, les jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme

Le Président
Didier GAILLARD